



CHRËSCHTLECH-SOZIAL
VOLLEKSPARTEI

E PLANG FIR LËTZEBUERG KÄRMESSEGE VUM CLAUDE WISELER SENGER RIED OP TWITTER

„Lëtzebuerg brauch kloer Perspektiven an Zilsetzungen. Mir brauchen e Plang fir d'Zukunft. All Mënsch soll eng fair Chance hunn.“

„Ouni CSV-Politiker wär d'Land net do, wou et ass. Mir droen dës ganz lerschaft: wat mir richteg gemaach hunn, wou mir doniewent louchen.“

„Wann eng Decisioun bis geholl ass: Da steet se. An da bleift se stoen. An da gëtt se duerchgesat.“

„Stabil Staatsfinanze sinn de Garant fir politesch Stabilitéit, sozial Kohäsion a schlussendlech fir Wirtschaftswuesstem.“

„Stabil Staatsfinanze sinn e Standuertvirdeel.“

„Mir brauchen an eiser Gesellschaft Betriber. Mir sinn net méi an der Zäit vum Klassekampf. Leit, Land, Betriber alles dat gehéiert zesummen.“

„D'CSV wëll eng Politik, déi de Leit garantéiert, datt Versprieche vun haut och iwwermuer gehale ginn.“

„De politesche Courage ass keng Saach fir spéider, mee fir direkt.“

K ON VE NT

8. OKTOBER 2016
FORUM GEESSEKNÄPPCHEN



E PLANG FIR LËTZEBUERG

LE DISCOURS DE CLAUDE WISELER EN 18 POINTS

1. La politique d'aujourd'hui doit pouvoir être financée demain

Pour nous, la politique doit être conçue pour l'avenir. Il s'agit d'élaborer des concepts qui tiennent compte à la fois des réalités actuelles et des défis futurs sans occulter la question de leur financement. La politique pour l'avenir définie aujourd'hui doit pouvoir être financée demain.

2. Il est impératif que les objectifs budgétaires soient positifs

L'objectif budgétaire à moyen terme de -0,5% tel que fixé par le gouvernement actuel est inacceptable pour le CSV. Nous ne pouvons assurer à terme nos engagements notamment au niveau des retraites que si l'objectif budgétaire à moyen terme se situe au minimum aux alentours de +0,25%.

Pour le CSV, en temps de croissance, il est impératif que les objectifs budgétaires à moyen terme soient fixés de manière plus ambitieuse et soient surtout toujours positifs.

3. Pour un environnement fiscal propice à l'entrepreneuriat

Notre pays a besoin d'un environnement fiscal propice à l'entrepreneuriat.

Les entreprises ont besoin de perspectives pour se développer, pour créer des emplois et pour garantir ces derniers.

Le CSV se prononce pour la mise en place d'une stratégie fiscale à long terme allant en direction d'un taux d'affichage de 15% pour les entreprises. Une telle mesure doit aller de pair avec un élargissement de la base imposable pour les sociétés.

Une telle stratégie doit être mise en place de manière consensuelle et par étape afin de préserver les atouts concurrentiels de notre tissu économique.

4. Améliorer notre potentiel innovatif

Notre pays a besoin d'une politique économique favorable au développement de nouvelles activités.

Il est impératif à cet égard de rapprocher le monde universitaire et de la recherche de celui des entreprises.

Pour diversifier notre économie, nous avons surtout besoin d'une stratégie 2030 pour l'« Uni Lëtzebuerg », afin d'améliorer notre potentiel créatif et innovatif. L'université doit se concentrer sur son rôle de centre de compétences et de recherche que ce soit en matière de systèmes et services TIC, en matière bancaire, en matière logistique ou encore en matière d'analyse de systèmes biologiques.

Le Luxembourg doit devenir dans les années à venir la plate-forme de référence en matière d'économie numérique.

Il est également impératif de soutenir financièrement, notamment via des avantages fiscaux, des concepts économiques nouveaux tels que l'économie circulaire.

5. Miser sur les petites et moyennes entreprises

Les petites et moyennes entreprises, de même que l'artisanat ne sont pas et ne doivent pas devenir le parent pauvre de l'économie.

Ce pan de l'économie doit cependant être revitalisé via la mise en place d'un centre de compétences qui soutiennent p.ex. les PME à mettre en œuvre les moyens digitaux nécessaires à une organisation et gestion efficaces, une fiscalité adaptée aux PME ainsi que de nouveaux moyens d'investissements plus adéquats. Revitaliser les PME signifie aussi revoir de fond en comble la réforme de la formation professionnelle et reformer les brevets de maîtrises professionnels.

6. L'agriculture à besoin de soutien

Pour le CSV, l'agriculture conventionnelle et biologique ne s'excluent pas, mais se complètent. Nous avons besoin d'une agriculture diversifiée qui tienne compte des impératifs environnementaux.

Afin de soutenir l'agriculture, ce pilier fondamental de l'économie, il est impératif d'analyser les procédures et de les revoir, le cas échéant, dans une optique de simplification et de réduction. Une promotion plus ciblée des produits agricoles régionaux est de mise, de même que la mise en place d'un centre de compétences qui comprenne tous les acteurs du monde agricole afin d'amener les différents acteurs à mieux interagir.

7. Pas d'alternative au dialogue social

Dans un monde du travail et une société en pleine mutation, il est pour nous primordial que l'organisation du temps de travail soit mis à nouveau sur l'agenda politique afin de trouver un accord qui tienne compte des intérêts des différents acteurs. Dans le même état d'esprit, il nous appert indispensable de définir le cadre du télétravail.

Pour le CSV, le dialogue social à l'intérieur des entreprises demeure un processus privilégié qui mérite d'être renforcé. La récente réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises ne tient pas compte des réalités sur le terrain. Nous allons revoir ledit cadre législatif.

Nous voulons également redonner au dialogue social comme instrument de dialogue institutionnalisé un nouveau souffle voire créer de nouveaux instruments de discussions afin de préparer le Luxembourg à relever les défis de demain. Le CSV cherchera le dialogue avec les partenaires sociaux et animera celui-ci.

8. Nous voulons une croissance qualitative

Notre pays a indéniablement besoin de croissance, mais nous ne voulons pas d'une croissance du PIB à tout prix, effrénée qui ne mène nulle part sinon à la dérive. Nous voulons une croissance organisée, maîtrisée. Nous voulons une croissance qualitative et non quantitative.

9. Pour une réforme durable du système des retraites

Nous profiterons du contexte économique favorable pour lancer la nécessaire réforme du système des retraites afin d'en assurer la pérennité.

10. Nous voulons une nouvelle carte communale

Notre pays a besoin d'une réorganisation territoriale.

Pour pouvoir assumer de manière efficace leur rôle dans l'intérêt de leurs citoyens et maintenir leur autonomie, les communes doivent disposer d'une certaine masse critique. Nous voulons à court terme qu'une carte communale soit élaborée et soumise à référendum.

Nous souhaitons, dans ce contexte, que le mandat de bourgmestre soit exercé à titre principal et à plein temps. Nous nous prononçons également pour la création d'une Chambre des élus locaux. Par voie de conséquence, nous envisageons de rendre le cumul de certains mandats communaux incompatibles avec les mandats nationaux.

11. Constitution : Vote et référendum après les élections

Notre pays a besoin d'une nouvelle constitution.

Nous avons préparé la réforme de la constitution qui est actuellement pendante devant la Chambre des Députés et très discutée. Nous souhaitons que la réforme puisse être rapidement votée. Nous refusons cependant le rythme imposé par la majorité qui aboutirait à bâcler le travail de réforme.

Nous proposons que les travaux parlementaires se fassent sérieusement en utilisant le temps qui reste de la présente législature pour finaliser le texte qui sera voté et soumis à un référendum après les prochaines élections législatives.

12. Les concepts de mobilité doivent être revus

Les concepts de mobilité doivent être adaptés à l'évolution démographique à long terme. De tels instruments sont indispensables pour préparer le futur.

Il nous semble indispensable de prévoir e.a. l'élargissement des autoroutes à 2X3 voies, de prévoir à côté du Tram pour la Ville de Luxembourg d'un système d'autobus à haute capacité qui dessert les zones périphériques de la Ville de Luxembourg ainsi que la Nordstad et les pôles urbains du sud du pays, le développement de gares périphériques.

13. Logement : L'État doit agir

Pour augmenter l'offre en logements abordables, il est important que l'Etat dispose des moyens pour acquérir les ensembles de terrain libres. Ces ensembles doivent être définis via les plans sectoriels et l'aménagement du territoire.

Nous avons besoin de procédures simplifiées et rapides. Les différents textes de lois en la matière devront être de nouveau analysés et, le cas échéant, amendés au besoin.

Nous nous prononçons e.a. en faveur d'un guichet pour aider les acteurs actifs dans le domaine du logement dans leurs démarches administratives, de la fusion de différents organismes étatiques ou encore de la mise en place de mesures favorisant l'investissement en la matière (p.ex. : réintroduction du taux super réduit de 3% pour les investissements résidentiels locatif).

14. Oui à l'immigration, oui à l'intégration

Notre pays a besoin des étrangers.

Afin de faciliter et optimiser leur intégration dans notre société nous voulons adapter le plus rapidement possible la nouvelle loi sur la nationalité. Le droit de vote est et demeure étroitement lié à la nationalité, toutefois nous voulons que les

résidents non-Luxembourgeois puissent néanmoins faire entendre leur voix. Nous voulons dans ce contexte permettre aux étrangers, qui le désirent, d'élire les membres du Conseil National pour Etrangers qui émet des avis concernant certains textes de loi.

15. Problématique des réfugiés : une question de responsabilité

L'Union européenne est confrontée à une crise migratoire sans pareille. Notre pays a sa part de responsabilités dans la gestion de la crise. Nous soutenons le gouvernement dans ses efforts pour accueillir et encadrer au mieux les réfugiés. Nous insistons cependant sur l'importance de voir l'accueil et l'encadrement des réfugiés organisés de manière efficace et cohérente tant pendant la procédure pour obtenir le statut de réfugié qu'une fois le statut de réfugié reconnu.

Chaque commune doit participer de manière proportionnelle à l'effort national. Nous souhaitons que la répartition des réfugiés se fasse de manière volontaire entre les communes, mais nous envisageons d'introduire des quotas obligatoires au cas où la solidarité intercommunale devait rester lettre morte.

16. Langue luxembourgeoise : une approche réaliste et pragmatique

Nous nous prononçons pour une promotion réaliste et pragmatique de la langue luxembourgeoise comme langue de communication et d'intégration. Nous proposons dans ce contexte la mise en place d'une « charte de la langue luxembourgeoise » qui aura pour objectif de promouvoir l'usage et le développement de notre langue.

17. Le libre choix des familles

La famille et non une quelconque idéologie doit être au centre des préoccupations des politiciens. La politique familiale ne doit imposer un modèle de vie familiale. Elle doit accompagner et aider, dans la mesure du possible, les familles dans leurs choix personnels.

18. Pour une offre scolaire diversifiée

Nous avons besoin d'une offre scolaire plus diversifiée qui prenne mieux en compte la diversité des besoins et de profils des enfants. Grâce à une telle offre scolaire, la diversité scolaire devient un atout et non une cause d'échec.



E PLANG FIR LËTZEBUERG

DIE REDE VON CLAUDE WISELER IN 18 PUNKTEN

1. Politik muss finanzierbar bleiben

Politik muss auf die Zukunft ausgerichtet sein. Es geht darum, Herausforderungen zu erkennen, die aktuelle Lage realistisch einzuschätzen und die längerfristige Finanzierbarkeit von Maßnahmen und Reformen zu berücksichtigen. Politik für morgen wird heute beschlossen. Sie muss morgen finanzierbar bleiben.

2. Positive Haushaltsziele setzen

Das mittelfristige Budgetziel von -0,5%, wie es die aktuelle Regierung vorgibt, ist für die CSV inakzeptabel. Wir können unsere Engagements vor allem im Bereich der Pensionen nur einhalten, wenn das Budgetziel mittelfristig bei +0,25 % liegt.

Für die CSV ist es in Zeiten wirtschaftlichen Wachstums ein Imperativ, sich ambitionierte und stets positive Haushaltsziele zu geben.

3. Unternehmen brauchen das richtige Steuerumfeld

Das Land braucht ein für Unternehmen günstiges steuerliches Umfeld.

Unternehmen brauchen Entwicklungsperspektiven, um Arbeitsplätze zu schaffen.

Die CSV ist für eine langfristige Steuerstrategie, die auf eine Senkung des sogenannten „taux d'affichage“ in Richtung 15% hinauszielt. Dieses Ziel geht mit einer gleichzeitigen Erweiterung der steuerlichen Bemessungsgrundlage einher.

Die Steuerstrategie soll möglichst im Konsens beschlossen und die Konkurrenzvorteile sowie die Beschaffenheit des Standorts berücksichtigen.

4. Innovation konsequent fördern

Das Land braucht eine Wirtschaftspolitik, die neue Aktivitäten fördert.

Universität, Forschung und Betriebe müssen näher aneinander geführt werden.

Die „Uni Lëtzebuerg“ braucht eine Strategie 2030, um unser kreatives und innovatives Potenzial zu erweitern. Die Universität muss sich auf ihre Rolle als Kompetenz- und Forschungszentrum konzentrieren, sei es im Bereich der Informations- und Kommunikationstechnologien, im Bereich Banken oder in Sachen Biotech.

Luxemburg muss eine Referenzplattform im Bereich der Digitalisierung werden.

Neue Sparten, wie die Kreislaufwirtschaft müssen finanziell und fiskalisch gefördert werden.

5. Auf Klein- und Mittelbetriebe setzen

Die Klein- und Mittelbetriebe und das Handwerk dürfen nicht stiefkindlich behandelt werden.

Dieser Teil der Wirtschaft muss revitalisiert werden. Den Unternehmen sollen Kompetenzzentren zur Seite gestellt werden, die den Betrieben helfen zum Beispiel die digitale Erneuerung in die Realität zu setzen. Das Steuersystem soll im Sinne der Klein- und Mittelbetriebe umgebaut werden, neue Wege zur Förderung der Investitionen sollen gegangen werden.

Im Interesse der Betriebe soll die Berufsausbildung reformiert werden. Die Meisterprüfung wird neu gestaltet.

6. Die Landwirtschaft braucht Unterstützung

Die konventionelle und biologische Landwirtschaft sind nicht Gegner, sie sind komplementär. Wir brauchen eine diversifizierte Landwirtschaft, die umweltpolitischen Imperativen gerecht wird.

Prozeduren sollen im Interesse der Landwirtschaft angepasst und vereinfacht werden. Regionale Produkte sollen gezielt gefördert werden. Ein Kompetenzzentrum für die Landwirtschaft soll geschaffen werden, sämtliche Akteure des Sektors sollen in diese Struktur eingebunden werden und interagieren.

7. Keine Alternative zum Sozialdialog

In einer gewandelten Gesellschaft und Arbeitswelt muss die Arbeitszeitorganisation überdacht werden. Neuregelungen müssen den Interessen aller Akteure Rechnung tragen. Wir brauchen einen legalen Rahmen für die Telearbeit.

Der Sozialdialog in den Unternehmen bleibt ein privilegierter Prozess, der gestärkt werden muss. Die jüngste Reform des Sozialdialogs trägt dem nicht Rechnung. Wir werden den Rahmen anpassen.

Der institutionalisierte Sozialdialog braucht einen neuen Atem. Die CSV setzt auf Sozialpartnerschaft und tritt für neue Wege des Miteinanders der Sozialpartner ein.

8. Wir wollen qualitatives Wachstum

Wir brauchen Wirtschaftswachstum, aber nicht um jeden Preis. Wir wollen organisiertes Wachstum, das wir auch bewältigen können. Wir wollen qualitativ, nicht quantitativ wachsen.

9. Das Rentensystem nachhaltig reformieren

Wir werden den positiven ökonomischen Kontext dazu nutzen, eine Pensionsreform in die Wege zu leiten, die die langfristige Absicherung des Systems zum Ziel hat.

10. Es geht nicht ohne Territorialreform

Das Land braucht eine territoriale Neuordnung.

Gemeinden brauchen eine gewisse kritische Masse, um ihrer Rolle gerecht werden zu können. Wir werden die Gemeindekarte des Landes neuzeichnen und dieses Projekt einem Referendum unterziehen.

Das Bürgermeisteramt soll in diesem Kontext ein hauptberufliches Amt werden. Bestimmte nationale und kommunale

Mandate sollen nicht mehr vereinbar sein. Wir sind für die Schaffung einer neuen Vertretung, einer Kammer der gewählten Gemeindeverantwortlichen.

11. Verfassung: Votum nach den Wahlen

Luxemburg braucht eine neue Verfassung.

Wir haben uns stark in die Debatte und Arbeiten rund um die neue Verfassung eingebracht und sind für eine schnelle Verabschiedung der Reform. Wir sagen Nein zum Zeitplan und zur Eile, mit der die Regierungskoalition das Projekt vorantreibt.

Die Arbeiten im Parlament sollen fortgesetzt und in dieser Legislaturperiode mit der Finalisierung eines Textvorschlags abgeschlossen werden. Erstes Votum im Parlament und Referendum sollen nach den kommenden Parlamentswahlen stattfinden.

12. Mobilitätskonzepte überarbeiten

Mobilitätskonzepte müssen der langfristigen demographischen Entwicklung angepasst werden.

Verschiedene konkrete Maßnahmen sind unerlässlich u.a. der Ausbau der Autobahnen auf 2x3 Spuren, die Schaffung eines Hochleistungssystems für Autobusse, die die Peripherzonen der Hauptstadt und die Nordstad sowie die urbanen Zentren im Süden des Landes bedienen.

13. Wohnungsbau: Der Staat in der Bringschuld

Der Staat muss sich die Mittel geben, freistehendes Baugelände zu erwerben. Diese Gebiete müssen in sektoriellen Plänen ausgewiesen werden und in die Landesplanung eingebunden werden.

Verfahren und Prozeduren müssen vereinfacht werden. Sämtliche Gesetzestexte müssen zwecks Verbesserung analysiert werden.

Eine zentrale Anlaufstelle soll sämtlichen Akteuren im Bereich des Wohnungsbaus unterstützend zur Seite stehe. Die staatlichen Einrichtungen zur Förderung des Wohnungsbaus sollen fusionieren. Der superreduzierte Satz von drei Prozent für Investitionen im Mietwohnungsbau wiedereingeführt werden.

14. Ja zu Immigration und Integration

Unser Land braucht ausländische Mitbürger.

Das neue Nationalitätengesetz soll im Sinne einer besseren Integration schnell umgesetzt werden. Wahlrecht und Nationalität bleiben eng verknüpft. Die Stimmen der ausländischen Mitbürger müssen jedoch gehört werden. Die Mitglieder des nationalen Ausländerrats sollen künftig von den ausländischen Mitgliedern, die es möchten, gewählt werden. Dieses Gremium wird in der gesetzgeberischen Prozedur gehört.

15. Flüchtlingsthema: Eine Frage der Verantwortung

Die EU muss eine bis dato in diesem Umfang nie dagewesene Migrationskrise bewältigen. Luxemburg ist gefordert und muss Verantwortung übernehmen. Wir unterstützen die Regierung bei ihren Bemühungen. Aufnahme und Betreuung von Flüchtlingen müssen allerdings effizient und kohärent organisiert werden. Gemeinden müssen proportional an den nationalen Bemühungen beteiligt werden. Bei der Verteilung von Flüchtlingen zwischen den Gemeinden sollen Quoten gelten und durchgesetzt werden, wenn die interkommunale Solidarität versagt.

16. Luxemburgisch realistisch und pragmatisch fördern

Die Förderung der luxemburgischen Sprache als Kommunikations- und Integrations-sprache soll realistisch und pragmatisch angegangen werden. Wir schlagen eine Charta für die luxemburgische Sprache vor. Ziel ist die Promotion des Luxemburgischen.

17. Familien haben die Wahl

Die Familien sollen zentrales Anliegen der Politik sein und das frei von ideologischen Gesichtspunkten. Politik darf sich nicht für ein bestimmtes Modell aussprechen. Politik muss begleiten und den Familien helfen, ihre Wahl auch leben zu können.

18. Schule braucht breiteres Angebot

Das schulische Angebot muss zusätzlich diversifiziert werden und den verschiedenen Bedürfnissen der Kinder und Jugendlichen besser angepasst werden. Ein breites Angebot ist ein Vorzug, keine Quelle des Misserfolgs.



NOTICE BIOGRAPHIQUE DE MONSIEUR CLAUDE WISELER

Claude Wiseler est né le 30 janvier 1960 à Luxembourg.

Claude Wiseler est marié depuis 1984 avec Isabel Lima, née en 1961 à Lisbonne. Elle est aujourd'hui professeur-attachée à la direction du Lycée privé Fieldgen et conseillère communale (CSV) de la Ville de Luxembourg depuis 2005.

Il est père de trois enfants Marc (1985), Cathy (1987) et Frank (1989) et depuis le début de l'année grand-père du petit Luca.

ETUDES

Après des études secondaires à l'Athénée de Luxembourg (1972-1979), Claude Wiseler est admis à l'Université de Paris-Sorbonne Nouvelle où il suit des études de lettres.

En 1983, il obtient une maîtrise de lettres modernes ainsi qu'une licence de littérature générale et comparée.

Parallèlement à une carrière de professeur de langues, il fait des travaux de recherche sur l'engagement politique d'écrivains français pendant de l'entre-deux-guerres et soutient en 1989 sa thèse de doctorat.

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Entre 1983 et 1987, Claude Wiseler enseigne les langues à l'Athénée de Luxembourg et au Lycée technique du Centre.

En 1987, il est appelé au Ministère de l'Education Nationale où il s'occupe en tant que professeur-attaché de l'enseignement secondaire technique.

Entre 1989 et 1999, il travaille comme conseiller de Gouvernement au Ministère de la Famille et de la Solidarité sociale ainsi qu'au Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme.

CARRIÈRE POLITIQUE

Intéressé tôt par la politique, Claude Wiseler, devient membre du Parti Chrétien-Social (Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei/CSV) après ses études en 1983.

Après avoir été durant ses années estudiantines membre de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) et Vice-Président de la branche étudiants de l'ALUC (Association luxembourgeoise des universitaires catholiques), il devient, dès 1984, membre du Comité national de la CSJ (Jeunesse Chrétienne-Sociale) et entre 1985 et 1987 Secrétaire Général du mouvement des jeunes du CSV.

En 1995, Claude Wiseler est élu Secrétaire Général du CSV, mandat qu'il exerce jusqu'en 2000.

Lors des élections législatives de 1999, il est élu directement député de la circonscription Centre sur la liste du CSV et assume la fonction de Vice-Président du groupe parlementaire durant cette législature.

Elu conseiller communal de la Ville de Luxembourg en octobre 1999, il est nommé échevin de la Ville de Luxembourg à partir de janvier 2000. Il est chargé de l'enseignement et des affaires sociales et exercera son mandat jusqu'en juillet 2004.

Lors des élections de juin 2004, Claude Wiseler est réélu député de sa circonscription et est appelé au Gouvernement où il est nommé en date du 31 juillet 2004 Ministre des Travaux Publics et Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme administrative. En tant que Ministre des Travaux Publics, il réorganise complètement les procédures à la base de la planification, de la programmation du suivi et du contrôle tant de la construction que du financement des grands projets d'infrastructures. Pendant cette période, un vaste programme de modernisation et de construction d'établissements d'enseignement secondaire est élaboré et mis en œuvre, la construction de l'Université de Luxembourg à Belval est entamée, de nombreux projets européens conçus et des projets comme la Philharmonie de Luxembourg, le Musée d'Art Contemporain Grand-Duc Jean ou encore le Centre de Conférences européen à Luxembourg-Kirchberg finalisés.

Lors de la reconduite du Gouvernement CSV-LSAP issu des élections législatives du 7 juin 2009, Claude Wiseler, réélu, est nommé Ministre du Développement durable et des Infrastructures. Ce grand Ministère, nouvellement créé, rassemble les anciens Ministères des Travaux Publics, des Transports, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. En charge de la conception, de la construction et de la gestion des infrastructures des différents moyens de transports, il développe un vaste concept de « mobilité durable », coordonnant les moyens de transports individuels et communs, que ce soit par rail, par route ou sous forme de mobilité douce.

A l'issue des élections d'octobre 2013, le CSV devient le principal parti d'opposition. Claude Wiseler est désigné président adjoint du groupe parlementaire de son parti et au 1er octobre 2014, après le départ de Jean-Claude Juncker qui devient Président de la Commission européenne, il lui succède comme Président du groupe parlementaire.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Claude Wiseler est Président d'honneur de la FLBB (Fédération Luxembourgeoise de Basketball) dont il a été le Président entre 2000 et 2002.